

Orientations stratégiques de mai 2016 à mai 2019

L'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) est l'organisme chef de file des bibliothèques de recherche du Canada.

Mission

L'ABRC assure un leadership au nom des bibliothèques de recherche du Canada et améliore leur contribution à la recherche et à l'enseignement supérieur. Elle favorise l'efficacité et la pérennité de la création, la diffusion et la préservation de connaissances, ainsi que la mise en œuvre de politiques publiques qui garantissent un accès plus vaste aux résultats de la recherche.

Orientations stratégiques

Dans les sphères de la recherche, de l'enseignement et de l'apprentissage, transformées par les changements technologiques et socio-économiques, les bibliothèques de recherche canadiennes déploient de nouvelles stratégies de création, d'acquisition, de conservation, et de partage de savoir. L'ABRC représente et soutient fortement les nouveaux rôles des bibliothèques de recherche, tels que déterminés par ses membres. L'ABRC travaille particulièrement à faire progresser l'œuvre de recherche, à accroître la capacité des ressources collectives des bibliothèques, à s'assurer que les contributions des bibliothèques sont évidentes et en constante évolution, et à définir et promouvoir un environnement de politiques qui favorise et préserve un accès au savoir. Dans la poursuite de ses objectifs, l'ABRC est engagé dans des collaborations au Canada et à l'échelle internationale.

1. Faire avancer la recherche

Les bibliothèques de recherche du Canada jouent des rôles clés dans la création et la gérance à long terme de l'érudition produite par les universités, qu'il s'agisse de nouvelles publications du corps professoral ou de données de recherche à l'aide desquelles une nouvelle érudition est créée. Elles fournissent un accès à des ressources mondiales d'information pour les étudiants, le corps professoral et les chercheurs. L'ABRC appuie le rôle critique de catalyseur des bibliothèques en matière de recherche et d'érudition.

- 1.1. Diriger, élaborer et déployer des initiatives de gestion des données de recherche.
- 1.2. Favoriser la création de nouvelles connaissances et la pérennité de la communication savante, y compris le libre accès, et favoriser le rôle de la bibliothèque dans l'édition.
- 1.3. Faciliter les collaborations pour créer, obtenir, partager et préserver les ressources de recherche du Canada.

2. Accroître la capacité

Comme les changements en matière de recherche, d'enseignement et d'apprentissage continuent de s'accélérer, les bibliothèques de recherche du Canada évoluent vers une plus grande diversité d'expertises et d'expériences professionnelles dans leur équipe. L'ABRC offre une tribune où l'on analyse ces enjeux, promeut le leadership et le perfectionnement du personnel afin que ses bibliothèques membres soient des chefs de file dans leurs établissements.

- 2.1. Favoriser le développement de l'expertise et de la capacité en vue des nouveaux rôles.
- 2.2. Soutenir le perfectionnement et le renouvellement du personnel à l'aide d'initiatives en matière de recrutement stratégique, de développement de la gestion et du leadership, et de la diversité.

3. Évaluer les retombées

L'ABRC soutient l'évaluation dans les bibliothèques de recherche canadiennes qui démontre leurs contributions importantes envers l'enseignement supérieur et l'œuvre de recherche, et qui favorise l'évolution continue des services.

- 3.1. En collaboration avec d'autres organismes engagés dans l'évaluation à l'échelle du campus, élaborer de nouveaux indicateurs et de nouvelles approches pour démontrer la valeur des bibliothèques et leurs retombées sur la recherche, l'enseignement et l'apprentissage.
- 3.2. Soutenir et faciliter un programme continu d'évaluation des bibliothèques à l'échelle pancanadienne, et encourager l'utilisation des résultats pour améliorer le profil et les services des bibliothèques.

4. Influencer les politiques

L'ABRC est un porte-parole national des intérêts du milieu universitaire et de ses bibliothèques à l'égard d'une approche équilibrée et équitable envers la propriété intellectuelle, et sur d'autres enjeux de politiques, y compris l'accès à l'information, la protection de la vie privée, la liberté intellectuelle et un gouvernement ouvert. Dans ce rôle, elle collabore avec d'autres organisations œuvrant dans les secteurs de la culture et de la recherche, ainsi qu'avec l'Association of Research Libraries (ARL), la Fédération internationale des Associations et Institutions de Bibliothèques (IFLA) et d'autres associations internationales.

- 4.1. Représenter les intérêts des bibliothèques de recherche canadiennes concernant les politiques sur l'information, particulièrement au niveau fédéral, en mettant l'accent sur les domaines du droit d'auteur, de la protection de la vie privée et de l'infrastructure de recherche permettant d'obtenir un accès général et une bonne gestion des ressources d'information du Canada.
- 4.2. Renforcer et mobiliser des initiatives nationales dans l'ensemble des secteurs des bibliothèques et de la recherche pour faire progresser des objectifs communs de politique.
- 4.3. Échanger avec plusieurs organisations afin de favoriser des collaborations nationales et internationales.